Chers parents,

La Fédération Wallonie-Bruxelles a mis en place la gratuité dans l'enseignement : circulaire 8866 « Mise en œuvre de la gratuité scolaire au niveau primaire ». En deuxième primaire, nous développons l'éducation à cette gratuité. Les élèves apprennent à prendre soin du matériel qui leur est confié, qu'il s'agisse de livres, de cahiers ou d'autres outils pédagogiques. Ils sont sensibilisés à l'importance de respecter le bien commun et à ne pas gaspiller les ressources mises à leur disposition.

Cependant, il est également important que les élèves prennent conscience de leurs responsabilités. Ainsi, en cas de matériel abîmé ou perdu, il est demandé aux parents de le remplacer. Cette démarche vise à inculquer aux enfants le sens des responsabilités et à leur apprendre à assumer leurs actes.

L'école et les enseignants veillent à accompagner les élèves dans cette démarche, en les sensibilisant aux notions de respect, de partage et de responsabilité. En agissant de la sorte, les enfants apprennent à se comporter de manière responsable et respectueuse, des valeurs qui les accompagneront tout au long de leur parcours éducatif et de leur vie future.

Votre enfant viendra le premier jour d'école avec son cartable et un plumier vide. Il recevra et mettra dans son plumier tout le matériel nécessaire pour travailler durant toute l'année. Si après quelques temps, il perd ou abime ce matériel, ce sont les parents qui sont responsables de le remplacer. Nous indiquerons, dans le journal de classe, ce qu'il lui manque.

Chaque enfant recevra : 10 crayons ordinaires (1 pour le plumier, 9 dans sa réserve en classe), 1 gomme, 1 taille crayon avec réservoir, 1 pochette de 12 crayons de couleurs, 1 paire de ciseaux, 2 pots de colle (1 pour le plumier, 1 dans sa réserve en classe), 1 latte.

N.B.: Le plumier restera toujours en classe.

Nous souhaitons à votre enfant une année scolaire fructueuse, nous vous remercions d'avance pour votre précieuse et indispensable collaboration et nous tenons à vous assurer dès à présent de notre entier dévouement.

M^{me} Valérie et M^{me} Carine